

## ***Le congrès sur les réseaux sociaux !***

Tout au long du congrès, partagez vos commentaires et photos sur les réseaux sociaux du 2 au 4 avril

Sur Facebook et Twitter avec les hashtags :

#CongrèsUNSA

#Rennes2019

#UNSA

Sur Twitter :

Suivez nous en citant @unsa\_officiel

et en recherchant les intervenants qui se succèdent à la tribune !

Exemple : @LaurentEscure !

### ***Un rapport qui compte pour une politique « Grand Âge et autonomie »***

L'UNSA salue le rapport « Grand Âge, le temps d'agir » remis par Monsieur Libault à Madame la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn.

La majorité des préoccupations portées par l'UNSA en janvier 2019 se retrouvent dans le rapport en termes de prévention, de consolidation du maintien à domicile, d'attractivité et de valorisation des métiers, de soutien aux proches aidants...

Ce rapport, ambitieux avec ses 175 propositions, place la nécessité d'investir dans l'attractivité des métiers du grand âge, à domicile comme en établissement, en priorité numéro 1. C'est reconnaître le besoin d'accompagnement de qualité des personnes âgées et pour cela le besoin de professionnels formés et qualifiés. L'évaluation, dans le rapport, des besoins en temps de présence professionnelle, en formation, en revalorisations salariales nécessaires, ouvre le débat avec les partenaires sociaux du secteur. L'UNSA y prendra toute sa part.

Déclarer que la perte d'autonomie est un risque social qui doit être porté par la solidarité nationale marque une prise de conscience de notre évolution démographique puisque la France comptera 4,8 millions de personnes de 85 ans et plus en 2050.

Cette situation oblige à prendre des mesures significatives lors du projet de loi prévu à l'automne en termes de financement socialisé de ce risque.

Alors que les besoins et les réponses sont clairement identifiés, le financement est beaucoup plus timide. Le rapport pointe l'année 2024, date de l'extinction de la dette de la CADES, pour requalifier le prélèvement de la CRDS vers la politique du Grand Âge. L'UNSA est favorable à cette mesure mais considère que des moyens supplémentaires sont nécessaires dès à présent.

Le financement de ce droit universel à la compensation de la perte d'autonomie doit être étendu à toutes les générations et à tous les revenus.

Pour faire la jonction avec 2024, l'UNSA souhaite que la concertation s'ouvre pour convenir d'un mode de financement qui ne soit pas assis sur les seuls salaires, mais soit le plus adapté possible au caractère universel du risque dépendance à couvrir.

Dans ce sens, l'UNSA souhaite une augmentation des droits de mutations sur les donations et successions importantes et rejette toute initiative d'une deuxième journée ou des transferts de fonds entre différentes politiques publiques tels que le décaissement du Fonds de réserve des retraites ou l'utilisation des excédents éventuels des branches de Sécurité sociale .

Sachons tirer les conclusions du Grand Débat National engagé depuis quelques mois où une demande forte de clarification et de simplification des politiques publiques s'exprime.

Engageons cette nouvelle politique publique sur une rampe qui donne sens et cohésion pour l'ensemble de notre société, tel est le vœu de l'UNSA.

Communiqué du 29 mars

### ***Fonction Publique : grève le jeudi 9 mai***

**L'UNSA Fonction Publique ne peut pas accepter l'idée d'une réforme de la Fonction Publique qui amoindrira les droits des agents publics, avec plus de précarité et son corollaire, une baisse de la qualité des services publics !**

L'UNSA met à disposition des tracts et développe des arguments pour faire du 9 mai 2019 un moment fort de la mobilisation en faveur de la Fonction publique.

Retrouver les tracts sur le site de l'UNSA Fonction Publique :

<https://www.unsa-fp.org/?Appel-a-la-greve-pour-le-9-mai-2019>

### ***Comité exécutif de la Confédération Européenne des Syndicats (CES)***

**Le comité exécutif de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) s'est réuni à Bruxelles les 26 et 27 mars 2019 à Bruxelles. L'UNSA y était représentée par Emilie Trigo, Secrétaire nationale. Ce comité exécutif, dernier avant le congrès de la CES qui se tiendra à Vienne en mai prochain, a permis d'adopter les règles pour la nomination du Comité de direction et d'approuver la liste pour le secrétariat et la Présidence de la CES.**

Ce Comité exécutif a aussi l'occasion d'annoncer qu'une manifestation européenne aura lieu à Bruxelles le 26 avril prochain, manifestation à laquelle toutes les organisations membres de la CES sont invitées à participer.

Concernant les élections européennes qui se tiendront en France le 26 mai, la CES a lancé son programme d'action le 26 février, disponible en 21 langues, envoyé à de nombreux députés européens, aux partis politiques européens, au personnel clé des groupes politiques du Parlement européen ainsi qu'aux ONG.